

COMMUNE DE CHANIER

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Le DOB : une obligation légale :

La loi du 6 février 1992 impose aux communes de plus de 3 500 habitants l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel, mais il doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Il a pour but d'instaurer une discussion au sein du Conseil Municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire est réalisé aux vues notamment de l'analyse de la situation économique nationale et du territoire, ainsi que des éléments du Projet de Loi finances pour 2026,

Le budget 2026 de la commune se prépare ainsi dans un climat incertain pour les finances publiques de l'Etat ainsi que dans le cadre du renouvellement du conseil municipal en mars 2026. Le budget primitif 2026 sera voté par la nouvelle assemblée après les élections.

A. APERCU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

Economie mondiale :

Pour les deux prochaines années, les prévisions annoncent une croissance mondiale en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3,0 % en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine.

Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé. En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi

inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane).

Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4 % en 2025 et 1,2 % en 2026).

En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes US.

Dans la zone euro, après avoir bien résisté en 2025 (1,4%), la croissance devrait ralentir en 2026 (+1,2%), avec des niveaux de croissance disparates, après 0,8 % en 2024.

Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025.

La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.

France

La situation de l'économie française est un peu paradoxale en cette rentrée. La croissance est faible mais elle demeure proche de son potentiel (+ 0,3 % au 2^{ème} trimestre en rythme instantané après +0,1 %, la Banque de France tablant sur une progression de 0,3 % au 3^{ème} trimestre). Au total, elle pourrait avoisiner + 0,7 % en moyenne en 2025.

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3^{ème} trimestre 2025 notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres. L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025. L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par • la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro, • la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

Le taux de chômage (7,5 % au 2eme trimestre) reste bas au regard de l'historique des quatre dernières décennies, proche de son point bas de 2007. Par ailleurs, l'inflation est faible (+ 0,9 % sur un an en aout, un chiffre très inférieur à celui observé en zone euro en raison de la baisse des prix de l'électricité en février dernier). Enfin, même si les échanges de biens restent très déficitaires, le solde courant n'est pas très éloigné de l'équilibre (- 13,6 Md€ sur 12 mois en juillet, soit environ 0,5 % du PIB), l'excédent sur les échanges de services, en particulier sur les flux touristiques, compensant un déficit sur les biens.

Pourtant, l'incertitude politique inquiète les investisseurs qui achètent de la dette française. Du côté des ménages, le taux d'épargne est toujours très élevé (18,9 % au 2eme trimestre contre 15 % fin 2019 avant la crise Covid). Du côté des entreprises, la prudence prédomine également. Leurs investissements sont en recul de 1,5 % sur un an au 2eme trimestre et les créations nettes d'emploi sont quasiment nulles sur un an malgré un petit ressaut au 2eme trimestre. Les enquêtes réalisées auprès des PME mettent en avant un certain attentisme, à la fois du côté des embauches mais aussi en matière d'investissement.

Projet de loi finances 2026

Pour la deuxième année consécutive, le déficit public s'est aggravé pour atteindre près de 175 Md€ en 2024, soit 6 points de PIB contre 5,5 points en 2023 et 4,7 points en 2022.

La dette publique culmine, quant à elle, à près de 3 300 Md€. Il s'agit d'une dégradation exceptionnelle et inédite. Elle représente plus de 110% du PIB contre 60% au début des années 2000 et son évolution est exponentielle : les intérêts de la dette en 2025 ont atteint 62 Md€. A titre de comparaison, le budget de l'Éducation Nationale (hors contribution aux pensions de retraite) est de 63 Md€.

Dès 2027, le coût des intérêts que l'Etat devra payer sur ses emprunts sera supérieur au budget de l'Éducation Nationale.

Selon le dernier rapport de la Cour des Comptes sur les finances publiques, le dérapage du déficit place la France au pied du mur : « La France vient de traverser deux années noires en matière de finances publiques. Après une dégradation inattendue du déficit public de 0,6 point de PIB en 2023, celui-ci s'est de nouveau creusé de 0,4 point en 2024 pour s'établir à 5,8 %, soit 168,6 Md€. Cette dérive ne doit rien à des circonstances extérieures : elle est la conséquence d'hypothèses trop favorables sur la croissance et les recettes, mais surtout d'une incapacité à maîtriser la dynamique de la dépense et à engager des efforts d'économies pérennes »

Face à ces défis, le précédent Gouvernement avait présenté le 15 juillet 2025 son plan budgétaire pour réaliser 43,8 milliards d'euros d'économies dès 2026. Le Projet de Loi de Finances Initial 2026, présenté en Conseil des Ministres le 14 octobre 2025, prévoyait un déficit budgétaire ramené à 4,7%.

Dans ce cadre, la Cour des Comptes avait évalué à 110 Md€ les ajustements budgétaires nécessaires. Les collectivités seront forcément impactées sur les prochaines années.

Mais, pour la deuxième année consécutive, la France n'a pas pu disposer d'une Loi de Finances avant le 31 décembre. Dans ce cadre, le Premier Ministre a annoncé la présentation d'une Loi de Finances Spéciale, afin de s'assurer que l'État et les collectivités locales bénéficient des ressources nécessaires pour fonctionner à compter du 1er janvier 2026. Présentée au Parlement, elle a été adoptée, à l'unanimité, le 23 décembre dernier, et publiée au Journal Officiel le 26 décembre 2025.

Principales mesures :

- La reconduction, le renforcement (via un doublement proposé de l'enveloppe) et l'adaptation des modalités de fonctionnement du « DILICO »¹
- La poursuite de la hausse importante du taux de cotisation employeur à la CNRACL
- Une ponction substantielle appliquée par l'Etat en 2026 sur les allocations versées aux collectivités locales, depuis 2021, en compensation de la perte de recettes générée par la réduction de 50% des valeurs locatives des locaux industriels
- Un très important recul du soutien de l'Etat à l'investissement local, et une fusion concomitante de plusieurs dispositifs d'aides (impact sur la DSIL, DETR, Fonds vert FCTVA sur le fonctionnement...)
- La suppression confirmée du fonds de soutien au développement des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2025-2026
- Une Dotation Globale de Fonctionnement gelée en 2026 à l'échelle nationale

Sources :

Caisse d'épargne -support DOB 2026 :

<https://www.img.caisse-epargne.fr/app/uploads/sites/3/2025/11/14122102/dob-2026-version-novembre.pdf>

La Banque Postale (LBP) – édition spéciale – instantanée DOB 2026 – janvier 2026

¹ DILICO : DIspositif de LIssage COonjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales.

B. DONNEES FINANCIERES DE LA COMMUNE DE CHANIERES

Restes à réaliser au 31/12/2025 reportés sur 2026 :

Dépenses : 176 245.16 €

-	2031 – Mission aménagement rue des sables et chemin des potagers	14 438 €
-	2031 – Audit énergétique sur 6 bâtiments communaux	19 000 €
-	2111 – Achat parcelle AX 23 fief Girard	1 100 €
-	2113 – aménagement parc 15 avenue du 8 mai	1 000 €
-	2115 – Désamiantage et démolition maison 15 avenue du 8 mai	25 000 €
-	2117 – Plantations arbres sur le communal / rond-point tonnelle	3 907.16 €
-	2151 – Travaux de voirie	111 500 €
-	2188 – Coffre individuel arme police pluri communale	300 €

Recettes : néant

Endettement pluriannuel :

Emprunt contracté en 2025 : néant

Extinction de la dette : 2064

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier de l'année
2024	181 377.04	18 167.31	163 209.73	582 161.57
2025	309 376.11	115 949.73	193 426.38	3 418 951.84
2026	286 560.74	107 404.13	179 156.61	3 225 525.46
2027	181 540.38	102 234.10	79 306.28	3 046 368.85
2028	181 540.38	99 783.27	81 757.11	2 967 062.57

Ligne de Trésorerie :

Aucune ligne de trésorerie en cours

Fiscalité directe – Produits perçus : + 1.44 %

Libellés	Taux	Produits perçus 2024	Produits perçus 2025
Taxe d'habitation	17.35	69 476	53 163
Taxe habitation sur locaux vacants	17.35	17 365	13 773
Taxe Foncière sur le bâti	44.37	1 737 075	1 791 870
Effet du coefficient correcteur		+ 63 975	+ 65 984
Taxe foncière sur le non bâti	45.35	67 076	60 128
Rôles TH TF complémentaires		0	461
	Total 73111	1 954 967	1 985 379
Rôles TH TF complémentaires <N	Total 73118	2 653	453
Totaux		1 957 620	1 985 832

Dégrèvement de TH sur locaux vacants 2025 : 5063 €

Les bases prévisionnelles sont notifiées fin mars.

Evolution des Dotations de l'Etat et des droits de mutation

ID : 017-211700869-20260302-CM202603_17-DE

	2023	2024	2025
Dotation Globale de fonctionnement (DGF) L'Etat a prévu le gel de cette dotation pour 2026	350 422	351 197	354 561
Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC)	61 713	59 343	57 876
Taxe sur droits de mutation (Département)	160 468.90	118 911.30	98 700.14
Dotation de solidarité rurale (DSR)	460 198	489 544	507 758
Dotation nationale de péréquation (DNP)	63 363	72 345	73 891
Totaux	1 096 164.90	1 091 340.30	1 092 786.14

Ces dotations sont notifiées par l'Etat début avril.

Autres recettes :

	2023	2024	2025
Taxes sur les pylônes	61 528	67 556	71 089
Taxe d'aménagement	40 232.74	25 042.90	16 260.92
FCTVA sur investissement	72 819.17	111 106.34	260 339.29
FCTVA sur fonctionnement Supprimé en 2026	11 558.72	11 840.63	8 326.57

Liste des opérations en AP/CP :

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le 05/03/2026
ID : 017-211700869-20260302-CM202603_17-DE

Opération 270	2022	2023	2024	2025	Prévision 2026
Construction d'un groupe scolaire – 10 700 000 €	700 000	700 000	3 865 000	3 639 000	1 796 000

C. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Budget communal : Outre les dépenses inscrites dans les restes à réaliser :

Finalisation des travaux de construction du nouveau groupe scolaire, de l'ALSH, du terrain de sport et des extérieurs (Autorisation de programme sur 2022-2026 pour un projet de 10 700 000€ TTC – délibération n°2026/02/10 du 2 février 2026)

Ouvertures de crédits avant le vote du budget primitif 2026 :

- Diagnostic amiante ancienne école Ronsard
- Diagnostic plomb maison située 15 avenue du 8 mai 1945
- Mise en place d'un portique en bois à l'entrée du parking du communal
- Renouvellement des ordinateurs des services administratifs

Nouvelles orientations

- Continuité du schéma de Défense incendie
- Accompagnement à la création de logements sociaux (SEMIS)
- Continuité du marché de travaux de voirie
- Etudes, diagnostics et travaux ouvrage d'arts (ponts)
- Aménagement du terrain 15 avenue du 8 mai 1945 en parking et parc,
- Continuité du service de police pluri communal avec les communes de Burie et Ecoyeux : armement du nouvel agent
- Evolution du chapitre 012 – charges de personnel :
 - Hausses des taux des cotisations patronales de la CNRACL et de l'Ircantec (+3 points et +0.07 points)
 - Mise en place d'une nouvelle contribution patronale, le versement mobilité régional et rural de 0.15 % pour la Nouvelle Aquitaine depuis le 1/1/2026,
 - Rémunérations des agents recenseurs : 12 800 € (subvention de l'Etat 6721 €)

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le 05/03/2026



ID : 017-211700869-20260302-CM202603_17-DE

Lotissement Les Forgerons : en attente, le projet de construction du lotissement en dehors des zones de fouilles archéologiques doit être réétudier.

Lotissement Aliénor d'Aquitaine : Travaux de rénovation des façades. Suite du dossier de liquidation de la boucherie Goyaud : irrécouvrabilité des loyers à constater cette année.